

FORMATION A.S.H.

Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

Conformément à l'instruction DGOS/RH1/DGCS relative au renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge.

Les Hôpitaux du Bassin de Thau organisent une formation de 70 heures (programme au verso) destinée au personnel A.S.H. en poste depuis au moins trois mois dans les E.H.P.A.D., les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements de santé pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle).

2 sessions : du 8 au 18 février 2021 du 13 avril au 19 mai 2021

Les personnes titulaires de l'attestation de suivi de la formation « **Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée** » qui souhaitent poursuivre leur évolution professionnelle et devenir aide-soignant, pourront ainsi valoriser le contenu de cette formation socle et leur éventuel parcours antérieur de formation initiale et continue en vue de bénéficier de conditions avantageuses pour l'admission à la formation menant au diplôme d'Etat d'aide-soignant .

Formation organisée en partenariat entre la Direction des Ressources Humaines et l'Institut de formation d'Aides-Soignants des Hôpitaux du Bassin de Thau

Renseignements et inscriptions : Morgane ROBERT – mrobert@ch-bassindethau.fr

Lieu de la formation : Institut de formation d'Aides-Soignants des Hôpitaux du Bassin de Thau, Boulevard Camille Blanc 34200 SETE



DURÉE

Formation en 70 h



PUBLIC CONCERNÉ

ASH en poste depuis au moins 3 mois dans les EHPAD, les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements de santé



2 sessions

février et avril/mai de 12 participants



FINANCEMENT

ANFH, OPCO

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION		Dates
MODULE 1	<p>Prendre soin de la personne âgée (17 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée ▶ Connaissance de la personne âgée et de son environnement: ses besoins, ses capacités et incapacités, (dépendance, indépendance, sources de difficultés) ▶ Le lien social, la place des aidants, Les EHPAD, La particularité de la prise en charge à domicile 	<p>1^{ère} session : 8/9 février 2021 10 février matin</p> <p>2^{ème} session : 13/14 avril 2021 15 avril matin</p>
MODULE 2	<p>Répondre aux besoins de la personne âgée (18 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La posture professionnelle (bienveillance, empathie) ▶ L'observation de la personne âgée ▶ La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie ▶ La relation avec les résidents, les aidants et les membres de l'équipe ▶ L'organisation du travail en équipe ▶ L'éthique professionnelle, la confidentialité, le secret professionnel, le comportement professionnel 	<p>1^{ère} session : 10 février A-M 11/12 février</p> <p>2^{ème} session : 3/4 mai 5 mai matin</p>
MODULE 3	<p>Protéger la personne âgée (7 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 ▶ Les précautions «standard» et complémentaires ▶ Le lavage des mains ▶ La prévention des chutes 	<p>1^{ère} session : 15 février</p> <p>2^{ème} session : 10 mai</p>
MODULE 4	<p>Aide à la réalisation des soins (21 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Préalables aux soins : critères de qualité des soins ▶ Respect et intimité lors des soins ▶ Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protection anatomique, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne ▶ Ergonomie : gestes et postures ▶ La transmission des informations 	<p>1^{ère} session : 16/17/18 février</p> <p>2^{ème} session : 17/18/19 mai</p>
RETEX	1 journée de bilan réalisée post-formation (7 heures)	<p>1^{ère} session : 11 mai</p> <p>2^{ème} session : 4 octobre</p>